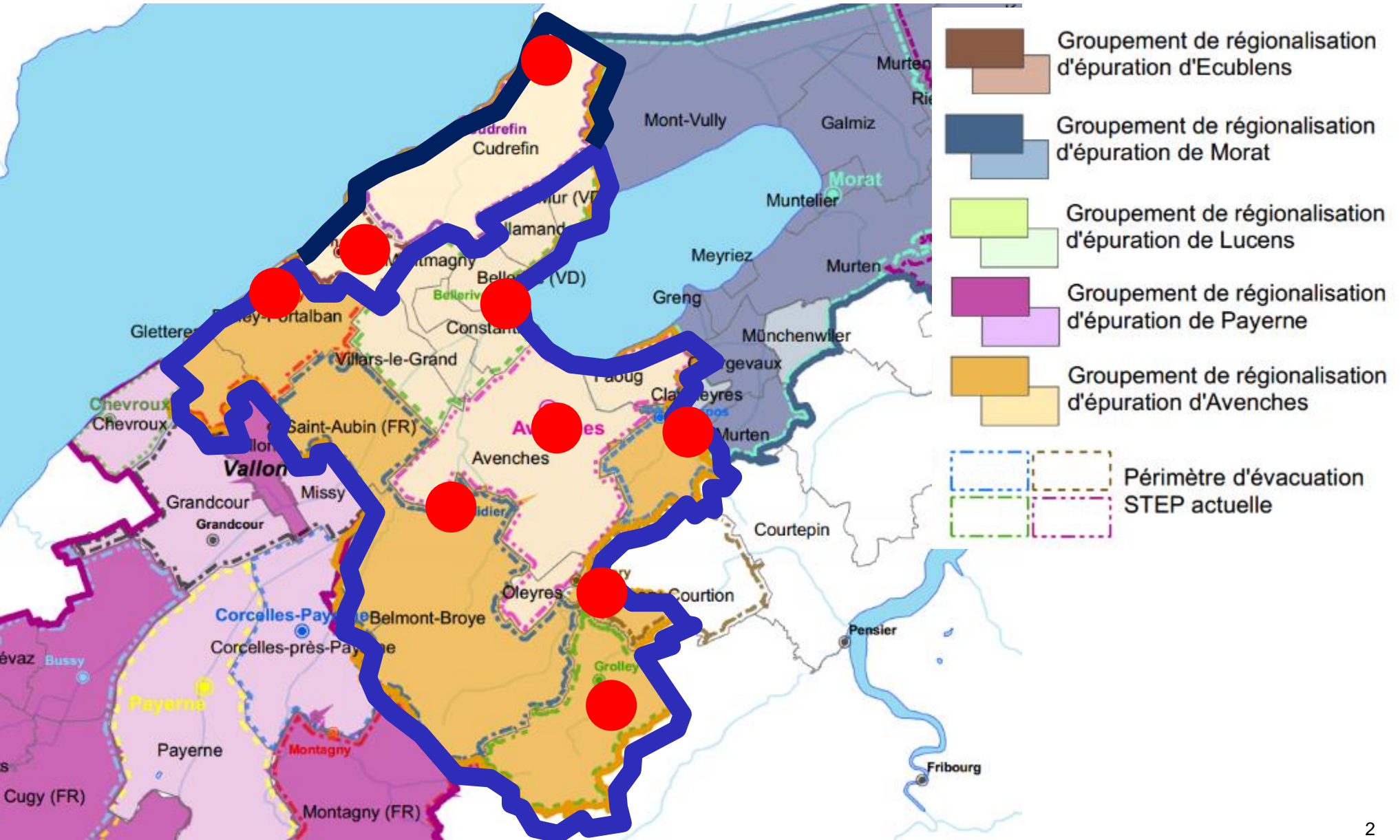


Régionalisation de l'épuration Région Basse-Broye / Vully

Constitution du comité de pilotage
Vully-les-Lacs
12 Mars 2019

2. Rappel des éléments-clés de l'étude

> Périmètre d'étude



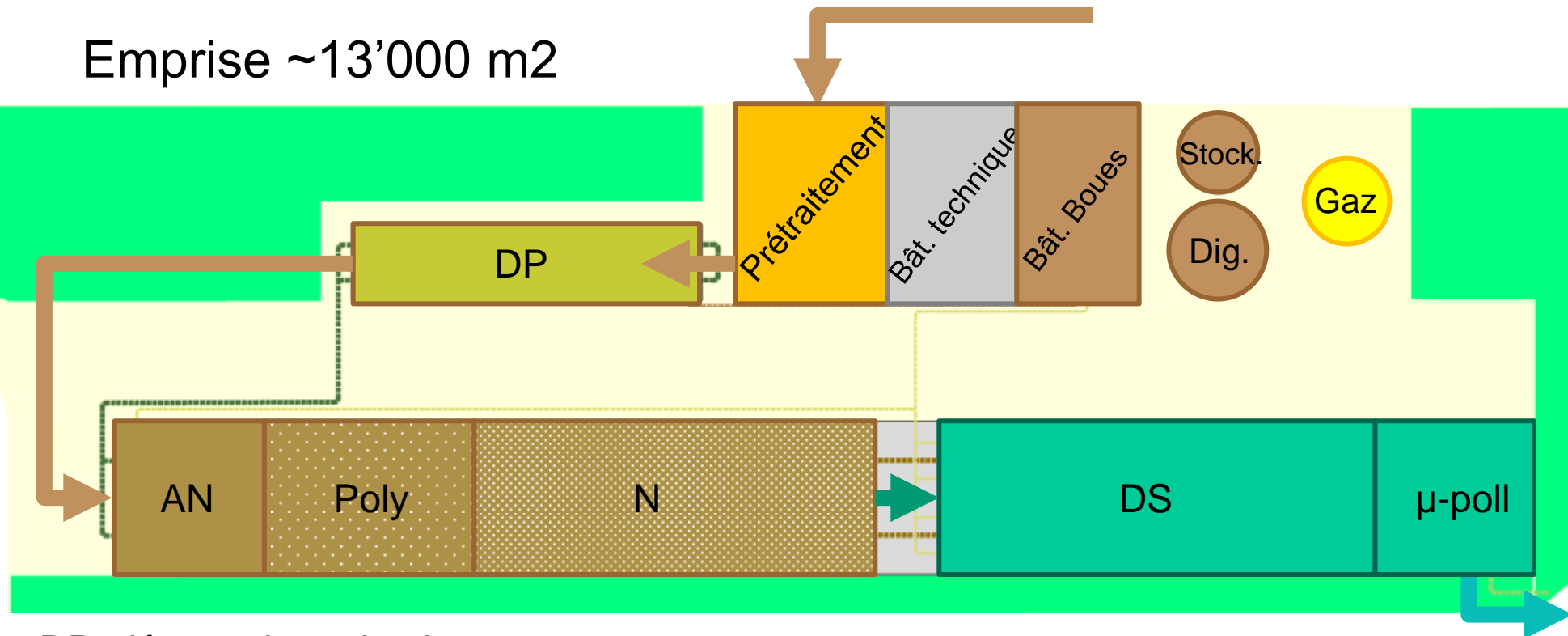
2. Rappel des éléments clefs de l'étude

> Bases de dimensionnement

Scénarii	Habitants 2015/2016	Habitants 2040	EH 2016	EH 2040 avec réserve
Périmètre d'étude de base	19'640	29'210	24'290	42'700
Ajout Chabrey et Cudrefin	21'480	31'950	26'130	45'900

2. Rappel des éléments clés de l'étude > Concept général STEP

Emprise ~13'000 m²



DP: décantation primaire

AN: zone anoxique de la biologie → dénitrification

Poly: zone polyvalente de la biologie (peut être aérée ou non selon besoin)

N: zone de nitrification

DS: décantation secondaire

μ-poll: traitement des micropolluants

2. Rappel des éléments clefs de l'étude > Coûts (TTC)

	Site Avenches	Site Domdidier	Site Bellerive	Site Les Rondettes	Site Les Seitorées
Invest. STEP régionale	42'600'000	42'600'000	42'600'000	42'600'000	42'600'000
Invest. liaisons et stations de pompage	19'100'000	19'100'000	21'100'000	20'700'000	19'900'000
Invest. Total (CHF)	61'700'000	61'700'000	63'700'000	63'300'000	62'500'000
Exploitation	1'835'000	1'845'000	1'865'000	1'870'000	1'860'000
Maintien de la valeur	1'716'000	1'716'000	1'750'000	1'747'000	1'740'000
Total (CHF/an)	3'551'000	3'561'000	3'615'000	3'617'000	3'600'000

2. Rappel des éléments clefs de l'étude

> Conclusions

- La **faisabilité technique** pour une STEP régionale de 32'000 habitants raccordés / 46'000 équivalent-habitants (à l'horizon 2040) est confirmée.
- **L'avantage économique** d'une solution régionale est confirmé :
 - coûts annuels complets les plus faibles
 - coûts de maintien de la valeur les plus faibles
 - même si les critères pour traiter les micropolluants n'est pas atteint
 - consommation énergétique la plus basse
- **L'emplacement** de la STEP n'a pas d'incidence significative sur les coûts.
- Un **site favorable** (Les Seitorées) à St-Aubin a pu être identifié. Cependant il n'est **pas optimale du point** de vue de l'aménagement du territoire.
- Le développement de la région et la situation de certaines des STEP exigent que **l'horizon de réalisation du projet soit plus court que celui de 2030** initialement esquissé.

3. Point de vue des cantons

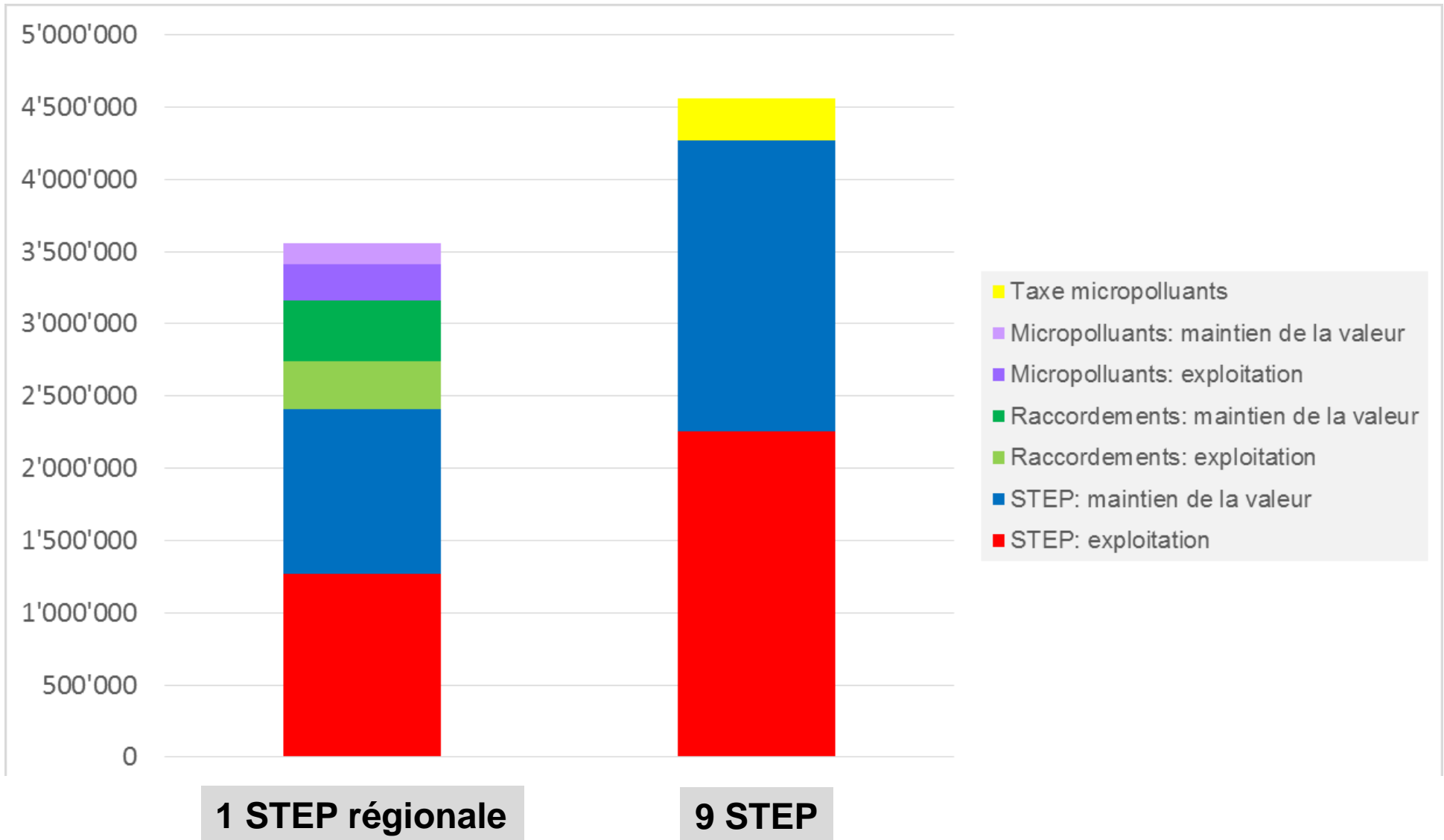
> Intérêts de la régionalisation

- Protection accrue des eaux et milieux sensibles
- Augmentation du rendement global de l'épuration de la région
- Traitement des micropolluants
- Rationalisation des coûts d'exploitation
- Solidité de l'exploitation et de l'entretien de la STEP

**C'est l'analyse qui montre que régionaliser
l'épuration est la meilleure solution !**

3. Point de vue des cantons

> Comparaison des coûts : STEP centralisée vs STEP indépendantes



3. Point de vue des cantons

Pour qu'une régionalisation de l'épuration se mette en place avec **l'adhésion de toutes les parties**, la solution trouvée doit être :

« **WIN-WIN** »

Chacun doit y voir **une situation favorable** par rapport au maintien de chaque STEP indépendante.

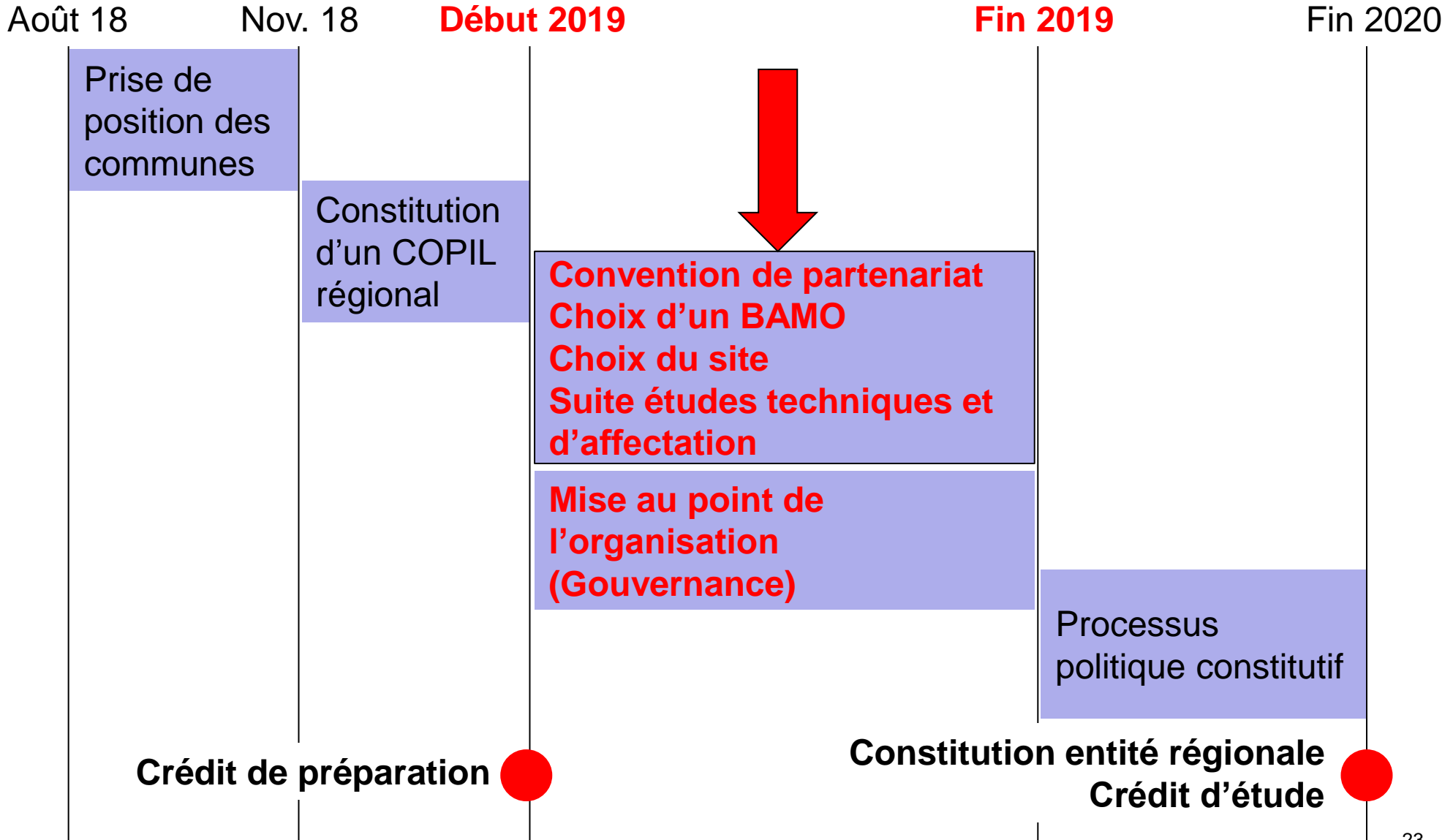
Afin que tout le monde soit gagnant dans la démarche, des adaptations peuvent être faites, notamment au travers de la clé de répartition.

4. Synthèse des réponses des communes et associations

Qui ?	+/-	Remarques
AIEE (Delley-Portalban, Gletterens)	+	
Belmont-Broye	+	
Misery-Courtion	-	STEP de Pensier
Courtepin	+	
Grolley	+	Crédit de CHF 15.- par équivalent-habitant sur 2 ans
Saint-Aubin	+	Favorable à accueillir la STEP sur son territoire
Avenches	+	Tenir compte du niveau de mise en séparatif, évaluer la durée de vie résiduelle des STEP s'il n'y a pas de traitement des micropolluants, évaluer l'augmentation des coûts liés aux EU industrielles
Cudrefin	+	
Faoug	+	
Vully-les-Lacs	+	

6. Constitution du COPIL

> Suite possible des opérations pour 2019



6. Constitution du COPIL

> Suite possible des opérations

